

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)**ÉTATS FINANCIERS****31 AOÛT 2022**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Annexes	14



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 août 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Du fait que nous avons été nommés auditeurs de l'organisme L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ) au cours de l'exercice 2022, nous n'avons pu nous assurer de la validité des soldes d'ouverture du bilan par d'autres méthodes. Puisque les soldes d'ouverture ont une incidence sur la détermination des résultats d'exploitation, nous n'avons pas été en mesure d'établir si des ajustements du résultat d'exploitation et du solde d'ouverture des bénéfices non répartis pourraient être nécessaires pour 2022. Nous exprimons par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 août 2022.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres points

Le bilan au 31 août 2021 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date n'ont pas été audités.

Le budget officiel présenté à des fins de comparaison n'a pas fait l'objet d'une vérification et n'est pas couvert par notre rapport de l'auditeur indépendant.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Hénaire Danis Brunet s.e.n.c.r.l.

Laval
Le 2 novembre 2022

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022

	Budget	2022 (audité)	2021 (non audité)
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Cotisations nettes	1 041 600	1 093 401	953 575
Cotisations des membres associés	7 000	6 740	8 675
Droits d'entrée des nouveaux membres	800	710	945
Intérêts	28 000	30 575	37 961
Autres	1 389	1 404	1 281
	<u>1 078 789</u>	<u>1 132 830</u>	<u>1 002 437</u>
Charges			
Administration générale (annexe 1)	478 325	347 707	328 175
Relations de travail (annexe 2)	315 161	415 906	270 816
Organismes de décision (annexe 3)	203 578	167 862	187 689
Animation et négociation (annexe 4)	529 999	503 652	523 566
Participation aux organismes (annexe 5)	55 490	44 928	17 630
	<u>1 582 553</u>	<u>1 480 055</u>	<u>1 327 876</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(503 764)</u>	<u>(347 225)</u>	<u>(325 439)</u>

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
 POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022**

				2022	2021
	Investis dans l'agrandissement du bâtiment	Investis en immobilisations corporelles	Actifs nets non affectés	Total (audité) \$	Total (non audité) \$
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	-	187 954	2 274 442	2 462 396	2 787 835
Insuffisance des produits sur les charges	-	(20 337)	(326 888)	(347 225)	(325 439)
Investis en immobilisations corporelles	-	4 765	(4 765)	-	-
Investis dans l'agrandissement du bâtiment	<u>600 000</u>	<u>-</u>	<u>(600 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>600 000</u></u>	<u><u>172 382</u></u>	<u><u>1 342 789</u></u>	<u><u>2 115 171</u></u>	<u><u>2 462 396</u></u>

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

BILAN

AU 31 AOÛT 2022

	2022 (audit�) \$	2021 (non audit�) \$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	462 275	833 692
D�p�t � terme �ch�ant � court terme, 0,40 %	500 000	815 900
D�biteurs (note 3)	184 102	171 307
Frais pay�s d'avance	<u>3 843</u>	<u>3 898</u>
	1 150 220	1 824 797
Parts permanentes et d�p�ts � terme, taux variant de 0,40 % � 4,25 %, �ch�ant jusqu'en ao�t 2025	1 173 114	847 659
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>172 382</u>	<u>187 954</u>
	<u>2 495 716</u>	<u>2 860 410</u>

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

BILAN

AU 31 AOÛT 2022

	2022 (audité) \$	2021 (non audité) \$
PASSIF		
Court terme		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 5)	127 167	185 215
Provision - congrès CSQ	25 000	20 000
Provision - négociation locale	75 000	67 500
Provision - jours de maladie monnayables - administrateurs	32 210	30 073
Provision - entretien de la bâtisse	30 028	29 411
Provision - salaires	91 140	65 815
	<u>380 545</u>	<u>398 014</u>
ACTIFS NETS		
Investis dans l'agrandissement du bâtiment	600 000	-
Investis en immobilisations corporelles	172 382	187 954
Actifs nets non affectés	1 342 789	2 274 442
	<u>2 115 171</u>	<u>2 462 396</u>
	<u>2 495 716</u>	<u>2 860 410</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022

	2022 (audité) \$	2021 (non audité) \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(347 225)	(325 439)
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>20 337</u>	<u>16 626</u>
	(326 888)	(308 813)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	<u>(70 788)</u>	<u>139 858</u>
(397 676)(168 955)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 765)	(16 833)
Acquisitions de dépôts à terme et de parts permanentes	<u>(9 555)</u>	<u>(11 853)</u>
(14 320)(28 686)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Provision - congrès CSQ	5 000	-
Provision - négociation locale	7 500	7 500
Provision - jours de maladie monnayables - administrateurs	2 137	(26 841)
Provision - entretien de la bâtisse	617	10 377
Provision - salaires	<u>25 325</u>	<u>-</u>
	<u>40 579</u>	<u>(8 964)</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(371 417)	(206 605)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>833 692</u>	<u>1 040 297</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>462 275</u>	<u>833 692</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 AOÛT 2022

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association est un organisme à but non lucratif qui fut constituée en vertu de la Loi des syndicats professionnels le 28 mai 1977.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

Les revenus de cotisations et les droits d'entrée des nouveaux membres sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

Bâtiment	Linéaire	4 %
Mobilier et agencement	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 AOÛT 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des parts permanentes.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et autres créiteurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 AOÛT 2022

3. DÉBITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Cotisations	171 061	154 090
Intérêts courus	13 041	15 267
Prêts aux membres, sans intérêts	-	1 950
	<u>184 102</u>	<u>171 307</u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	146 988	-	146 988	146 988
Bâtiment	282 915	282 915	-	11 312
Mobilier et agencement	110 350	103 274	7 076	3 486
Matériel informatique	<u>100 549</u>	<u>82 231</u>	<u>18 318</u>	<u>26 168</u>
	<u>640 802</u>	<u>468 420</u>	<u>172 382</u>	<u>187 954</u>

5. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	104 289	173 144
Salaires à payer	7 263	11 966
Charges sociales	<u>15 615</u>	<u>105</u>
	<u>127 167</u>	<u>185 215</u>

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 AOÛT 2022

6. PROVISIONS

En vertu des décisions des membres du conseil d'administration, le congrès CSQ, la négociation locale, les journées de maladie monnayables des principaux directeurs, l'entretien de la bâtisse ainsi que les salaires sont provisionnés à chaque année afin d'éviter une dépense plus élevée lors de l'année où elle se réalise.

7. ENGAGEMENTS

Selon des contrats de location échéant jusqu'en août 2025, l'organisme s'est engagé à verser les montants minimums suivants auxquels se rajoutent les clauses escalatoires :

	\$
2023	21 351
2024	21 351
2025	<u>21 351</u>
	<u><u>64 053</u></u>

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 août 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 AOÛT 2022

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

9. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs	(12 795)	(80 914)
Frais payés d'avance	55	6 178
Fournisseurs et autres créditeurs	<u>(58 048)</u>	<u>214 594</u>
	<u>(70 788)</u>	<u>139 858</u>

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022

	Budget	2022 (audité)	2021 (non audité)
	\$	\$	\$
ANNEXE 1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Salaires - employés	146 433	132 076	120 380
Entretien et réparations	8 500	6 105	5 888
Télécommunications	8 200	8 292	9 253
Assurances	20 000	20 658	22 035
Taxes	22 800	21 556	21 610
Énergie	6 000	5 485	5 146
Papeterie et fournitures de bureau	6 000	4 855	5 412
Frais de vérification	14 500	13 893	8 163
Site Web et internet	2 500	1 888	1 917
Perfectionnement des employés	500	94	39
Intérêts et frais bancaires	84	45	97
Amortissement du bâtiment	11 317	11 312	11 317
Amortissement du mobilier et agencement et du matériel informatique	7 231	9 024	5 309
Abonnements	1 000	846	844
Location et réparations des équipements de bureau	39 000	38 984	37 314
Timbres	12 000	12 018	11 611
Sécurité sociale et indexation	50 460	41 071	42 385
Fonds de secours	100 000	-	-
Frais de bureau divers	9 500	8 808	9 117
Entretien et réparations - bâtiment	5 300	2 736	3 252
Entretien et réparations - terrain	7 000	7 961	7 086
	<u>478 325</u>	<u>347 707</u>	<u>328 175</u>

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022

	Budget	2022 (audité)	2021 (non audité)
	\$	\$	\$
ANNEXE 2 - RELATIONS DE TRAVAIL			
Frais légaux	170 000	271 850	154 876
Salaires - secrétaire général	130 000	130 000	103 396
Jours de maladie monnayables			
provisionnés - secrétaire général	2 761	2 761	4 542
Volumes et documents	900	396	25
Déplacements - secrétaire général	7 250	7 813	7 269
Frais divers - secrétaire général	250	-	-
Formation	4 000	3 086	708
	<u>315 161</u>	<u>415 906</u>	<u>270 816</u>

ANNEXE 3 - ORGANISMES DE DÉCISION

Frais de représentation - comité exécutif	61 350	60 261	56 075
Frais de réunions - comité exécutif	13 200	10 332	8 628
Suppléances	55 000	40 597	60 161
Bureau des délégués	59 500	42 276	50 843
Budget des délégués	14 528	14 396	11 982
	<u>203 578</u>	<u>167 862</u>	<u>187 689</u>

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022

	Budget	2022 (audité)	2021 (non audité)
	\$	\$	\$
ANNEXE 4 - ANIMATION ET NÉGOCIATION			
Salaires - présidence	127 130	127 130	112 876
Jours de maladie monnayables provisionnés - présidence	4 718	4 718	2 478
Déplacements - présidence	7 250	6 880	6 490
Frais divers - présidence	250	-	-
Négociations locales	7 500	7 500	7 500
Comité des affaires syndicales	110 750	88 459	33 131
Salaires - vice-présidence	125 300	122 106	111 241
Salaires - deuxième vice-présidence	125 300	125 300	110 124
Jours de maladie monnayables provisionnés - vice-présidence	2 940	2 940	2 478
Jours de maladie monnayables provisionnés - deuxième vice- présidence	2 761	2 761	2 478
Déplacements - vice-présidence	8 600	8 533	7 764
Déplacements - deuxième vice- présidence	7 000	7 210	6 550
Frais divers - vice-présidence	250	-	-
Frais divers - deuxième vice-présidence	250	-	-
Salaires - troisième vice-présidence	-	115	111 414
Jours de maladie monnayables provisionnés - troisième vice- présidence	-	-	2 470
Déplacements - troisième vice- présidence	-	-	6 572
	<u>529 999</u>	<u>503 652</u>	<u>523 566</u>

ANNEXE 5 - PARTICIPATION AUX ORGANISMES

Congrès CSQ	5 000	5 000	9 849
Conseil général	16 500	12 177	526
Autres organismes	13 000	4 701	881
Conseil fédéral F.S.E.	16 100	18 160	1 134
Dons	4 890	4 890	5 240
	<u>55 490</u>	<u>44 928</u>	<u>17 630</u>